

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 18 février 2020 de 18h00 à 20H00

Lieu : Salle EPS maternelle

Présent.e.s : Les directeurs, l'équipe enseignante, les parents élus, la DDEN (Mme Choffel), l'Adjointe aux écoles Lyon 4 : Mme Palomino

Excusé.e.s : Madame Creusevault – Inspectrice de l'Education nationale ; Monsieur Kimelfeld – maire d'arrondissement ; M. Corazzol – Adjoint à l'Education Ville de Lyon ; Madame Phelip - DDEN

| POINTS À L'ORDRE DU JOUR | INFORMATIONS DONNEES – DÉCISIONS PRISES |
|--|---|
| Approbation du compte rendu du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2019/2020 | Le compte rendu du conseil d'école n°1 de 2019-2020 est approuvé à l'unanimité |
| Sécurité et prévention des risques. | Exercice incendie du 07/02/2020 : il s'agissait d'un exercice inopiné. L'ensemble du groupe scolaire a évacué dans un temps de 4min et 01 s. L'audibilité de l'alarme, au rez-de-chaussée, dans l'îlot central reste insuffisante. D'autres alarmes devraient être posées prochainement. Lors du prochain exercice, il faudra vérifier que l'alarme du rez-de chaussée de l'aile Cabias, soit entendue nettement. |
| Travaux prévus | -des couvertines vont être posées durant l'année 2020 sur les bacs à fleur dans la cour du haut de l'îlot central pour un coût de 5000€. -Cour des associations : la pose de plexiglas, sur la structure en fer du portail est prévue durant l'année 2020. |
| Travaux à prévoir | Demandes en cours : <ul style="list-style-type: none">• Réflexion au sujet du muret au 2^{ème} étage de l'aile Cabias dans le hall d'escalier.• Réfections des murs très dégradés de l'îlot central suite aux infiltrations.• Mobilier de l'îlot central• Sécurisation des paliers 1 et 2 aile Cabias et du palier 2 aile Denfert Rochereau afin d'empêcher les élèves de prendre appui sur la structure en fer forgé pour se pencher. La pose de plexiglas pourrait être une solution adaptée.• Réflexion au sujet de l'entrée dans l'école au 25 rue Jacquard. Les directeurs sont dans l'impossibilité de vérifier visuellement les entrées dans l'école sur le temps scolaire. Afin d'être en adéquation avec le plan vigie pirate, l'aménagement d'un visiophone serait utile. |
| Informations sur les procédures de remplacement des enseignants et des A.T.S.E.M | Remplacement des enseignant.e.s : <p>L'enseignant.e absent.e avertit le directeur qui informe l'Inspection de circonscription. A son tour, la secrétaire de l'Inspection de circonscription alerte le service de l'Inspection académique qui gère les remplacements. Celui-ci affecte un remplaçant lorsque c'est possible. Actuellement, le nombre de remplaçants disponibles ne permet pas de remplacer tous les enseignant.e.s placé.e.s en congé maladie.</p> <p>Des priorités sont données par l'Inspection Académique pour procéder aux remplacements :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les petites écoles dans lesquelles il est difficile de répartir les élèves dans d'autres classes.- Les écoles en éducation prioritaire.- Les classes de CP et de CM2.- Les longs congés (plus de 15 jours). <p>Lorsqu'un remplacement n'est pas effectué, les repas des élèves absents ne sont pas facturés si les directeurs en sont informés.</p> Remplacement des ATSEM : <p>En temps normal, la Ville de Lyon permet l'accompagnement d'une ATSEM par classe. En cas d'absence, le responsable de secteur répartit les ATSEM remplaçantes en prenant en compte certaines priorités :</p> |

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

| | |
|--|---|
| | <p>-Les petites écoles. -Les Atsem accompagnant des élèves de Petite Section.</p> |
| <p>Collèges de secteur</p> | <p>Les élèves de CM2 de l'école Joseph Cornier dépendent de trois collèges : Marot, St Exupéry et La Tourette. Durant le printemps, Les familles seront invitées à exprimer un ordre de priorité entre ces trois collèges. L'année dernière, aucun élève de l'école Joseph Cornier qui habitait le 4^{ème} arrondissement n'a pu se rendre au collège La Tourette car les capacités d'accueil étaient insuffisantes. Pour la rentrée 2020, les collèges La Tourette et Marot devraient obtenir une ouverture de classe de 6^{ème}. Ces ouvertures devraient permettre à des élèves de l'école Joseph Cornier d'effectuer leur future rentrée des classes à La Tourette. Le rapprochement de fratrie ainsi que la proximité du logement seront des motifs prioritaires. Le directeur de l'école élémentaire effectuera une réunion avec les parents d'élèves concernés lorsque les procédures d'affectation débiteront.</p> |
| <p>Critères de constitution des classes</p> | <p><u>En élémentaire :</u> Le conseil des maîtres a retenu les critères suivants : Répartition équilibrée dans chaque classe d'un même niveau: -Elèves à besoin éducatif particulier: à haut potentiel, dys, TDA, PPRE, PPS, disposant d'une aide humaine (MDPH). -Difficultés de comportement. -Niveau d'acquisition des élèves. -Conserver des binômes qui fonctionnent. -Séparer les associations d'élèves qui dysfonctionnent: faire relire la liste des élèves par les collègues N-2 ans. -Autonomie. -Eléments moteurs. -Filles/garçons. -Nouveaux arrivants et redoublants. -Tenir compte d'un historique difficile d'une famille avec un enseignant. <u>En maternelle :</u> Répartition équilibrée dans chaque classe d'un même niveau: -Elèves à besoin éducatif particulier: PPS (avec AESHi ou AESHm), PPRE -Difficultés de comportement. -Niveau des élèves. -Conserver des binômes ou des groupes d'élèves qui fonctionnent. Questions de la jumeauté. -Séparer les associations d'élèves qui dysfonctionnent (relecture) -Mois de naissance (PS) -Autonomie. -Eléments moteurs. -Filles/garçons. -Nouveaux arrivants. -Tenir compte d'un historique difficile d'une famille avec un.e enseignant.e. <u>Pour les 2 écoles :</u> Des demandes écrites particulières et argumentées de parents peuvent être adressées aux directeurs, avant le 10 juin. Elles seront examinées par l'équipe pédagogique lorsqu'elle se réunira en conseil des maîtres pour effectuer la future constitution des classes.</p> |

GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

| | |
|---|---|
| Restauration scolaire et activités périscolaires | <p><u>Restauration scolaire en élémentaire</u> : deux flux avec des changements sur trois périodes. Les changements de flux sont réalisés aux mois de janvier et avril. Les élèves de CP restent toujours au premier flux. L'appel des élèves à l'entrée du self s'effectuent par ordre alphabétique ou par ordre des arrivées.</p> <p>Le tri des déchets débutera le 16 mars, les élèves ont déjà été sensibilisés.</p> <p><u>Activités de la pause méridienne en élémentaire</u> : Les élèves choisissent les activités et peuvent en changer toutes les trois semaines. Activités proposées : jeux de société, arts plastiques, jeux sportifs.</p> <p><u>Restauration scolaire en Maternelle</u> :</p> <p>Les élèves sont répartis en 2 flux en fonction du fait qu'ils sont dormeurs ou non-dormeurs. Cela implique des ajustements permanents. Après le 1^{er} flux, les élèves dormeurs vont en couchette. Les élèves non-dormeurs profitent d'activités avant de prendre leur repas. Les activités sont variées (danse, grimpe, arts plastiques, relaxation...).</p> <p>Comme au restaurant scolaire élémentaire, les élèves sont incités à trier les déchets.</p> |
| Carnaval du Groupe scolaire | <p>La date du carnaval est fixée au vendredi 3 avril. Le déguisement est libre.</p> <p>Les élèves de l'école maternelle défilent le matin dans les cours de l'école devant des classes d'élémentaire.</p> <p>Les élèves d'élémentaire se rendront à l'Inspé, l'après-midi, pour échanger avec des musiciens et étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Les élèves s'arrêteront sur la place Tabareau pour réaliser une courte restitution de leur travail musical (batucada et/ou chant) devant les parents qui le souhaitent. Cette manifestation sera encadrée par la police municipale. Actuellement, nous sommes dans l'attente de l'accord de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.</p> |
| Fête de l'école | <p>Travail de groupes des membres du conseil d'école sur des affiches qui avait pour but d'engager une réflexion au sujet des points à améliorer. Une restitution, sous forme de synthèse sera effectuée lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire.</p> |

Le conseil se termine par un pot convivial offert par les parents

Prochain conseil d'école : 18 juin 2020 de 18h à 20h

Lyon, le 28/02/2020 Les présidents,

X. Poiret

E. Magnier